

AGRAFER

UNE

PHOTO

FICHE D'INSCRIPTION
Transports scolaires Métropolitains 2022/2023

ABONNEMENT

Pass (sans RTM) : Pass (avec RTM) :

Montant de l'abonnement payé en tenant compte des éventuelles réductions :

ELEVE

Ecrire en majuscule et lisiblement – Les informations doivent être conformes à la pièce d'identité

Nom : Prénom :
Né(e) le : / / Sexe : M F
Statut scolaire : Externe Demi-pension Interne

REPRESENTANT LEGAL

Civilité : Mr (Père) Mme (Mère)
 AUTRE (PRECISER)
JOINDRE OBLIGATOIREMENT LES JUSTIFICATIFS CORRESPONDANT A LA SITUATION PARTICULIERE

Nom (**En Majuscule**) : Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone du père : / / / / Courriel du père : @
Téléphone de la mère : / / / / Courriel de la mère : @

Je ne souhaite pas que mon mail soit utilisé à des fins commerciales

ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom de l'établissement scolaire fréquenté en 2022/2023 :
Commune de l'établissement :
Classe fréquentée en 2022/2023 :
Maternelle : Petite section Moyenne Section Grande Section
Elémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2
Collège : 6^e 5^e 4^e 3^e SEGPA
Lycée : 2nd 1^{er} Terminale BEP (non rémunéré) CAP (non rémunéré)

Le certificat de scolarité est à fournir au plus tard le 30 septembre sous peine de suspension de l'abonnement pour les élèves de plus de 16 ans et 1 jour

TYPE DE TRANSPORT DEMANDE

Année scolaire 2022/2023

Renseignez votre itinéraire **(OBLIGATOIRE)**

Commune d'habitation :

Commune de départ :

N° et nom du point d'arrêt de montée **OBLIGATOIRE** :

Commune d'arrivée :

(De l'établissement)

Réseau

Ligne N°

Réseau

Ligne N°

Vous pouvez consulter le site Lepilote.com ou téléphoner au **0 800 713 137** Service & appel gratuits afin de vous aider à trouver votre ligne CARTREIZE

REDUCTION – **COCHER OBLIGATOIREMENT SI APPLICATION D'UNE REDUCTION**

BOURSIER 50 % **(1)** (Fournir **OBLIGATOIREMENT** l'attestation 2022/2023 ou à défaut celle de l'année précédente 2021/2022 **(2)**).

CSS 50 % (Fournir **OBLIGATOIREMENT** l'attestation de votre centre CPAM de – de 3 mois)

FAMILLE NOMBREUSE 20% (Fournir **OBLIGATOIREMENT** une copie de votre livret de famille – Page PARENTS et de TOUS LES ENFANTS)

(1) Si aucune attestation n'est présentée, il faut appliquer le plein tarif et demander un remboursement plus tard en envoyant l'attestation 2022/2023 à l'administration scolaire

(2) Dans ce cas, il faudra **OBLIGATOIREMENT** fournir celle de l'année 2022/2023 avant le 15/12/2022 sous peine de suspension de l'abonnement.

Conformément à la loi n° 78-7 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le fichier des clients a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL. Les informations nominatives vous concernant font l'objet d'un traitement informatisé. Vous bénéficiez d'un droit d'accès à ces informations et, le cas échéant, du droit de rectification, ainsi qu'un droit d'opposition à leur conservation. Enfin et conformément à cette même loi, toutes les données relatives aux déplacements des personnes sont rendues anonymes. Ainsi aucun historique de validation des voyages ne pourra être fourni. Pour demande/information concernant la protection des données, vous pouvez nous adresser un courrier à : Service Administration Scolaire – La Tour la Marseillaise – 2 bis Bd Euroméditerranée Quai d'Arenc – 13002 Marseille

Cadre réservé à l'administration pour observations :

Toute modification en cours d'année doit être signalée à votre lieu d'inscription.

Date :

Signature du représentant légal :